



VILLE DE
LAC SAINT
JOSEPH 

Le tour du lac

Bulletin d'information municipale

JOYEUSE SAINT-

Valentin



Retrouvez-nous sur
facebook.

www.villelacstjoseph.com • info@villelacstjoseph.com



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

En début d'année, il nous importe toujours d'analyser et conclure sur les dossiers de l'année précédente. Dans cette optique, plusieurs changements sont intervenus pour améliorer et simplifier l'administration de la Ville.

La responsabilité du dossier des loisirs a été attribuée à M. Jean-Sébastien Sheedy pour les opérations du Club Nautique St-Louis, le camp de jour et la gestion des immeubles.

Mme Jocelyne Boivin, que je tiens à remercier spécialement pour tout le travail effectué pour donner un souffle nouveau au Club Nautique St-Louis, s'est vu attribuer la responsabilité du dossier de la culture et de l'environnement pour lequel elle a manifesté un intérêt soutenu dans les relations du comité de l'environnement avec la Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier (CBJC). Je leur souhaite beaucoup de succès dans la gestion de leurs nouveaux dossiers.

Nous avons un nouveau Commodore, M. Éric Bilodeau, qui a su s'entourer d'une nouvelle équipe dynamique, laquelle bénéficiera du soutien de l'Unité de Loisir et Sport de la Capitale-Nationale pour relancer les opérations du camp de jour. La Ville s'est engagée à assumer les dépenses inhérentes à ce soutien technique, dépenses évaluées à 6 500 \$.

La Ville a été informée récemment qu'il était difficile de trouver un célébrant pour les messes à la Chapelle St-Louis à chaque dimanche durant la saison estivale. La participation des citoyens ayant grandement diminué, l'exercice du culte se fera dorénavant à l'église de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour l'année 2019. Toutefois, la Chapelle demeurera accessible pour des baptêmes ou des mariages si vous avez votre célébrant.

La construction de l'Hôtel de Ville tire à sa fin et la date du 28 février a été arrêtée pour la fermeture des travaux sur la bâtisse. L'aménagement du terrain et des stationnements débutera au printemps. Une génératrice a été prévue et les fils et connexions sont enfouis sous terre. La génératrice sera livrée et installée le ou vers le 1er mai de sorte que nous prévoyons l'inauguration officielle de l'Hôtel de ville vers la mi-juin, le déménagement étant prévu pour le 1er juin 2019. Nous vous réitérons que le budget est respecté dans son intégralité.

Les travaux concernant les citernes d'incendie se continueront au printemps et elles seront en opération au début de l'été. Nous vous en informerons afin que vous puissiez aviser votre assureur.

Pour réaliser les politiques de la Ville, nous avons besoin de la contribution de tous les citoyens ce qui m'amène à vous inciter à participer à la vie municipale et manifester votre intérêt pour la Ville. Nous sommes en période de recrutement pour tous les citoyens, anciens et nouveaux, pour combler les postes laissés vacants au sein des comités de l'environnement et de l'urbanisme. Votre participation est importante puisque c'est à plusieurs que les idées germent et nous aident à avancer.

En conséquence, à tous les citoyens intéressés, veuillez laisser vos coordonnées à notre directrice générale qui recevra vos candidatures et/ou vos idées pour maintenir notre qualité de vie. Que penseriez-vous de constituer un Comité de citoyens pour soutenir la Ville concernant la sécurité sur le lac et/ ou toute forme de nuisances (lumières, déchets etc.) afin de corriger les lacunes et inconvéniens vécus en 2018.

Nous continuerons à vous informer de toutes les activités municipales par le biais de notre journal, de notre site web ainsi que de notre page Facebook que nous vous invitons à consulter.

Michel Croteau, Maire.

PASSIONNÉS DE PATRIMOINE, SOYEZ DE LA PROCHAINE ÉDITION

Tout organisme, municipalité, entreprise privée, citoyenne ou citoyen de la MRC de La Jacques-Cartier ayant contribué à protéger et à mettre en valeur le patrimoine par différentes actions est invité à soumettre sa candidature d'ici le **1 avril prochain** dans le cadre des Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Les actions admissibles

Toute action qui contribue à transmettre une pratique culturelle traditionnelle, qui met en valeur ou favorise la conservation d'un bâtiment, d'un bien immobilier, d'un ensemble bâti d'intérêt ou d'une collection est admissible. Les projets qui sensibilisent au patrimoine par une action ou par une diffusion, ou encore qui préservent ou valorisent un élément significatif du paysage sont aussi recevables.

Selon l'action accomplie, le candidat soumet sa candidature dans l'une des quatre catégories de reconnaissance : Conservation et Préservation, Interprétation et Diffusion, Porteurs de traditions, Préservation et Mise en valeur du paysage.

« Nous avons la chance que le patrimoine de notre région soit riche en histoire. Un patrimoine qui est d'ailleurs mis en valeur par des citoyens et organisations passionnés et dédiés. Participer aux Prix du patrimoine représente une belle occasion de mettre en lumière leur travail et d'obtenir une reconnaissance bien méritée », a souligné M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier.

Comment participer

Pour soumettre sa candidature ou celle d'un tiers, il suffit de remplir la section du formulaire qui correspond à la catégorie visée et d'y joindre trois photographies numériques présentant le projet ou le porteur de tradition mis en candidature. Le formulaire est disponible au mrc.jacques-cartier.com.

Les lauréats de la région de La Jacques-Cartier seront connus lors de la Soirée Reconnaissance en patrimoine en mai prochain. Tous les lauréats de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches seront ensuite conviés à la journée Célébration patrimoine qui se tiendra cette année dans la MRC de La Jacques-Cartier.

La journée Célébration patrimoine 2019

La journée Célébration patrimoine représente l'étape ultime des Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. L'événement permet aux lauréats et aux autres convives d'échanger entre eux et de mettre en lumière le patrimoine, l'histoire et les différents attraits de la région hôte.

« Nous sommes très heureux d'avoir l'honneur d'accueillir, pour la toute première fois dans notre région, cet événement d'envergure », s'est réjoui M. Beaulieu, alors que près de 325 personnes seront attendues le 15 juin prochain, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

À propos de la MRC de La Jacques-Cartier | mrc.jacques-cartier.com

La MRC de La Jacques-Cartier regroupe les municipalités du croissant vert de la Capitale-Nationale, soit Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Saint-Joseph, Shannon, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Lac-Delage, Stoneham-et-Tewkesbury, Lac-Beauport et Sainte-Brigitte-de-Laval.

Les Prix du patrimoine | prixdupatrimoine.ca

Mis sur pied par la table patrimoine-histoire du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudières-Appalaches, les Prix du patrimoine visent à mettre en lumière la vitalité du patrimoine des deux grandes régions, alors que l'on rend hommage à des citoyens et à des organisations qui perpétuent de manière respectueuse et inventive les valeurs patrimoniales. Les Prix sont le fruit d'une collaboration avec les MRC des deux régions ainsi qu'avec les villes de Québec et de Lévis.

RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS

Voici un résumé des résolutions qui ont été adoptées au cours des derniers mois:

Résolution 141-2018

Résolution adoptant la Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes .

Résolution 142-2018

Adoption du Règlement no 2018-262 concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux pour l'année financière 2019.

Résolution 143-2018

Adoption du Règlement no 2018-263 concernant les compensations pour les biens fonds non imposables.

Résolution 144-2018

Adoption du Règlement no 2018-264 concernant les nuisances.

Résolution 145-2018

Avis de motion du Règlement décrétant le traitement et l'allocation pour les élus municipaux.

Résolution 146-2018

Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2019.



CHAPELLE SAINT-LOUIS

Il n'y aura pas de messe
à la Chapelle St-Louis
durant l'été 2019.

Nous respecterons toutefois les
ententes prises pour les mariages
cet été.

- Le comité de la Chapelle



MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 1

Bonjour à toutes et toutes ,

En ce début d'année 2019, nous avons planifié certaines modifications au plan administratif afin d'améliorer davantage les services aux citoyens.

Nous avons formulé une demande de subvention à Emploi-Canada pour la période la plus achalandée, soit la période estivale, afin de pouvoir embaucher un étudiant ou une personne supplémentaire pour travailler avec l'inspectrice municipale et/ou la directrice générale.

De plus, nous entrevoyons l'ajout d'un logiciel de gestion de documents pour les employés afin de simplifier leur travail et surtout sécuriser toutes les archives de la Ville que nous détenons depuis sa fondation en 1936. Ce sont des documents précieux qui ont toujours été conservés intégralement.

Avec la construction de l'Hôtel de Ville, nous prévoyons également installer un nouveau système téléphonique facilitant les communications avec les différents intervenants ainsi que des systèmes de sécurité efficaces tant aux abris postaux qu'à la rampe de mise à l'eau. Ainsi nous pourrons surveiller les sites de bacs semi-enfouis et nous aurons un meilleur contrôle sur la mise à l'eau des bateaux au Club Nautique St-Louis.

Si vous aviez des commentaires ou suggestions, n'hésitez pas à me le faire savoir.



Yvan Dural, Conseiller responsable des communications.



Venez danser le ZUMBA avec Jacinthe Lacroix, formée au *Studio de danse Mirage*.

524 Ch. Thomas-Maher
Lac St-Joseph
418-456-3491
jacinthelacroix@me.com

Le ZUMBA est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'AÉROBIE et de DANSES LATINES, le tout sur de la MUSIQUE DU MONDE.

NOUVEL HORAIRE**

Les Lundi, Mercredi et Vendredi
Coût :10\$/ séance par personne
9h30 à 11h00

Apportez vos espadrilles, vos poids et votre tapis!

****NOUVEAU****

Ajout de 30 minutes d'EXERCICES DE MUSCULATION pour les intéressé(es)

ZUMBA À LA PLAGE
par beau temps!



ON VOUS ATTEND!!





Chers concitoyens et concitoyennes,

L'hiver est généreux cette année et contribue à embellir le paysage avec toute la neige que nous recevons presque quotidiennement. Évidemment les déneigeurs font leur possible pour rendre les routes et chemins sécuritaires mais ils ont besoin de votre collaboration.

Si vous faites une réception ou que vous venez à votre chalet et que vous devez stationner les voitures en bordure du chemin Thomas-Maher, assurez-vous que celles-ci n'empiètent pas sur la voie publique et que vous êtes stationnés dans un tronçon où la visibilité est adéquate car il y a plusieurs endroits où celle-ci fait défaut.

Avec toutes ces accumulations, la route devient plus étroite et les bancs de neige de plus en plus hauts. Assurez-vous de doubler de vigilance en sortant de votre entrée car souvent on ne vous voit pas et ça peut être dangereux autant pour vous que pour ceux qui circulent sur la route.

De plus, nous vous informons qu'à l'avenir, si vous laissez des voitures stationnées dans un endroit non sécuritaire ou pendant plusieurs jours sur le bord de la route, nous les ferons remorquer. À date, la SQ et nous-mêmes avons été tolérants mais les accumulations de neige font en sorte que nous devons procéder à l'émission de constats d'infractions.

C'est une question de sécurité et de respect!

Jacques Tessier, Conseiller district 2.

**ÉCOCENTRE
NEUVILLE**

**NOUVELLES
HEURES
D'OUVERTURE**

**LUNDI AU SAMEDI :
7H30 À 16H15**



**FORMULAIRES EN LIGNE
DISPONIBLES POUR VOS
DEMANDES :**

- ✓ BACS ROULANTS
(MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES)
- ✓ MATIÈRES RÉSIDUELLES NON
RAMASSÉES
- ✓ MAINTENANCE ET RÉPARATION DE
BACS OU DE CONTENEURS
- ✓ VIDANGE D'INSTALLATION SEPTIQUE



Visitez

laregieverte.ca



Gagnon Sénéchal Coulombe Inc.
HUISSIERS DE JUSTICE

*Depuis
1966*

Alain Coulombe
Huissier de justice
Président

800, boul. des Capucins
Québec (Québec) G1J 3R8
www.gschuis.com

Tél.: 418 648-1717
Télec.: 418 522-9911
1 800 463-6267
acoulombe@gschuis.com

plomberie

Jean-François Drolet

Entrepreneur spécialisé en plomberie

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

418 929-8894



Membre



CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec

MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 3



Chers citoyens et chères citoyennes,

En ce début d'année, de nouveaux défis m'ont étant transmis particulièrement en ce qui concerne le Club Nautique St-Louis.

C'est avec plaisir que j'ai accepté, lors du dernier conseil de ville, la responsabilité d'être le représentant de la Ville au sein du Conseil d'administration du Club nautique. Je suis très heureux de se nouveau rôle et j'essayerai d'accompagner les gens du club au meilleur de ma connaissance.

De nouveaux membres se sont joints au Conseil d'administration du Club Nautique St-Louis avec des visions nouvelles et novatrices. La Ville a contribué à la réorganisation du Club en embauchant un représentant spécialisé de l'Unité de Loisir et Sport de la Capitale-Nationale pour épauler le Conseil d'administration dans la gestion du camp de jour. Cette personne verra à mieux encadrer les activités du Club pour la saison estivale.

Étant de plus responsable des bâtiments municipaux, je continuerai à faire le nécessaire pour préserver nos propriétés. Il est important de préparer un plan stratégique afin d'échelonner les travaux et prévoir les budgets nécessaires pour préserver notre patrimoine.

Je vous informerai au fur et à mesure des travaux et si vous aviez quelques suggestions ou constatations à me transmettre, n'hésitez pas à me les faire connaître.

Jean-Sébastien Sheedy, jean.sebastien.sheedy@gmail.com

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION RÉSIDENNELLE

*Artisan de votre bonheur
depuis plus de 38 ans!*

**CONSTRUCTIONS
BEAUBOIS**
Licence RBQ : 1695-6450-38

✓ Vaste expérience ✓ Travaux garantis ✓ Service incomparable ✓ Professionalisme reconnu ✓ Réalisations de qualité

**NOBILIS
LAUREAT 2015**

constructionsbeaubois.com **418 871-8884**



**SOYEZ UN HÉROS.
OFFREZ UN RÊVE.**

PRÉSENTÉ PAR
CROIX BLEUE



Âge : 5 ans

Diagnostic : leucémie aiguë myéloïde

Rêve : Être transformée en princesse et rencontrer les princesses de Disney World

Kaissy est une petite fille très énergique et super positive! Depuis l'âge de 3 ans, elle adore enfiler des robes à paillettes et se faire des coiffures originales surmontées d'une couronne de princesse.

En septembre dernier, sa maman a confié au médecin que Kaissy avait souvent des « bleus ». La petite a aussitôt été placée en isolement et des tests ont révélé qu'elle était atteinte d'un cancer. La maladie de Kaissy a chamboulé toute la famille. Sa mère a été forcée de quitter son travail pour venir vivre à l'hôpital avec elle pendant plusieurs mois. Sa grande sœur a aussi dû déménager chez ses grands-parents, laissant son père seul à la maison, obligé de continuer à travailler pour subvenir à leurs besoins. Celui-ci doit se déplacer presque tous les jours, soit pour rendre visite à Kaissy et son épouse à l'hôpital, soit pour aller voir son aînée.

La perspective de passer une semaine de repos ensemble, quand Kaissy aura terminé ses traitements, a un impact important sur le moral de toute la famille qui, à travers les épreuves, s'accroche à son grand rêve.

« J'ai vraiment hâte de rencontrer Raiponce! » — Kaissy.

KAISSY



PRÉSENTÉ PAR
CROIX BLEUE



Le Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est fier de venir en appui à la Fondation Rêves d'enfants et au **Défi des héros** qui aura lieu le **1^{er} mars 2019** à la **Station touristique Duchesnay**.

Le Défi des héros rassemble deux genres de héros : les participants et les enfants de rêve qui luttent contre une maladie qui menace la vie. Nous amassons des fonds pour permettre à un de ces enfants gravement malades de réaliser son plus grand rêve. Notre objectif est de **10 000 \$** et nous avons besoin de votre appui pour l'atteindre.

Les 15-16-17 février prochain, une équipe de pompier sera présent au Super C pour amasser des dons pour la Fondation Rêves d'enfants en effectuant l'emballage de votre épicerie.

On vous y attends!!

Également, nous vous invitons à passer à la caserne de pompier, de 7 h à 18 h en semaine, au 4251 route de Fossambault pour effectuer un don.

Nous vous invitons à venir nous encourager lors du **Défi des héros** qui aura lieu le **1^{er} mars 2019** à la **Station touristique Duchesnay**. Le Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier sera présent avec des véhicules incendies.

Au nom de l'équipe participant au Défi des héros, nous vous remercions.



Télévision
Internet
Téléphonie

418-875-1118

www.coopcscf.com

130, rue Désiré-Juneau,
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



MOT DE VOTRE CONSEILLÈRE - DISTRICT 4



Chers citoyens et citoyennes,

Étant responsable du volet culturel, j'ai déposé auprès de la MRC de la Jacques-Cartier une demande de subvention pour l'installation de boîtes à livres sur notre territoire, qu'on appelle Croque-livres.

Ces Croque-livres recevront les livres que vous désirez partager et vous pourrez en choisir un en échange. Le but est surtout d'éveiller les jeunes à la lecture et de profiter d'auteurs qui nous sont souvent inconnus.

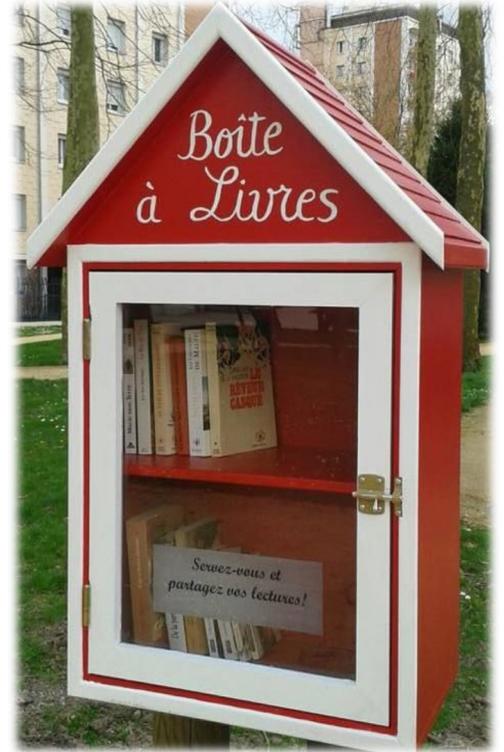
De plus, j'ai projeté avec notre directrice générale, l'organisation d'une soirée concert et cocktail dînatoire qui aurait lieu au Club Nautique au mois d'août. Je suis actuellement à négocier avec un groupe musical et dès que ce sera finalisé, nous vous en informerons, mais plusieurs possibilités nous sont offertes pour fraterniser durant la saison estivale .

Les 6 à 8 se continueront le vendredi soir comme par les années passées.

À titre de responsable du Comité de l'Environnement, nous avons signé une entente avec la CBJC (Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier) et toutes les propriétés seront visitées au cours de l'été afin de faire un inventaire des plantes envahissantes sur notre territoire. Ils continueront également l'éradication de la Renouée du Japon.

Si vous désirez faire partie du Comité de l'Environnement , je vous invite à communiquer avec moi par courriel à l'adresse ci-dessous.

Jocelyne Boivin, Courriel: joboiv@gmail.com



ENTRETIEN J.P. BOUCHER INC.



- NETTOYAGE PRINTANIER
- TONTE DE PELOUSE
- RAMASSAGE DE FEUILLES
- TRAVAUX DIVERS



418-875-2195

Au Lac-Saint-Joseph, votre garantie de satisfaction!

MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 6



Chers concitoyens et concitoyennes,

Nous commençons une nouvelle année qui s'avèrera une année de changement et d'innovation avec le déménagement de nos bureaux dans le nouvel Hôtel de Ville et la réorganisation du Club Nautique St-Louis.

Jusqu'à ce jour, le budget a été respecté pour la construction de l'Hôtel de Ville et les aménagements extérieurs seront faits au printemps. Ce sera un bel édifice, sobre mais accueillant et fonctionnel avec des possibilités d'ajouts de bureaux au sous-sol si nécessaire. Tout sera centralisé à l'intérieur du bâtiment et accessible en tout temps.

Nous avons déposé une demande de subvention à Emploi-Canada pour embaucher un stagiaire durant la saison estivale pour épauler notre inspectrice municipale car c'est la saison la plus achalandée et malgré toute sa bonne volonté, elle ne peut subvenir seule à toutes les tâches reliées à son travail.

Si nous obtenons cette subvention, cet employé saisonnier pourra, entre autre, visiter chaque propriété pour faire le suivi de la revégétalisation obligatoire, accompagner Mme Ouellet pour les visites de chantiers de construction et prendre par la même occasion un peu d'expérience pour sa future profession.

Comme il n'y a qu'un mois de passé à l'année financière, je me réserve le prochain journal pour vous faire un suivi des prévisions budgétaires 2019.

Je vous souhaite à tous une bonne fin d'hiver et un printemps hâtif.

Clément Gignac, Responsable des finances

AG
ANDRÉ GARNEAU inc.
Entrepreneur Électricien

- Résidentiel
- Commercial
- Installation et réparation

Fossambault-sur-le-Lac
et Québec métro

Tél.: 418 875-3245
Cell.: 418 802-7318
andre@andregarneau.com

Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

R.B.Q. 5593 8484

CONSTRUCTION & RENOVATION
Racine Inc.
Entrepreneur Général

Alain Racine, entrepreneur
Tél. : 418.872.5111 ▪ Cell. : 581.307.5771
racine1340@hotmail.com

APCHQ
R.B.Q. : 5697-8836-01

- Finition intérieure et extérieure ▪
- Construction et rénovation ▪
- Salle de bain et cuisine ▪
- Finition de sous-sol ▪
- Garage et remise ▪
- Portes et fenêtres ▪
- Patio ▪

Notre fierté est dans votre entière satisfaction

États financiers | Fiscalité | Comptabilité

1065, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3W1

418 686-4299 | 1 888 596-4299 | Téléc.: 418 686-4298
bfa@qc.aira.com | beudetfontaine.com

bf Beudet Fontaine CPA s.a.

Société de comptables professionnels agréés
et services fiscaux

Michel Fontaine
M. Fisc., CPA auditeur, CGA



Bonjour à tous,

Comme le dit la chanson, C'est le début d'un temps nouveau !

En effet, le déménagement dans le nouvel Hôtel de ville se fera au début du mois de juin, ce qui représente un moment historique dans l'histoire de Ville de Lac-Saint-Joseph. En effet, le 10 juin 1936 naissait la Ville de Lac-Saint-Joseph, qui célèbrera cette année ses 83 ans. Comme on pouvait le lire dans le livre du 75^e de la Ville L'Éden de Québec: « Quelle serait la réaction des fondateurs s'ils revenaient au lac aujourd'hui ? Ils trouveraient sûrement que la ville a beaucoup changé. Cependant, ils retrouveraient la même volonté qui les animait lors de sa fondation : « Conserver et protéger ce patrimoine exceptionnel ». La devise inscrite sur nos armoiries, Environnement protégerai, reflète cette volonté des fondateurs et rappelle l'esprit qui animait Thomas Maher en créant cet endroit privilégié. »

Ce livre, écrit par Mme Dorothée Boilard, relate l'histoire de la Ville et nous permet de revivre les origines de Ville de Lac-Saint-Joseph et d'en suivre l'évolution au cours des années. Madame Boilard s'est donné un mandat, celui de nous renseigner et de nous faire apprécier le privilège d'habiter un si beau territoire et de côtoyer un si beau plan d'eau.

Lors du 75^e anniversaire, nous avons remis cette édition à chacun des propriétaires de la Ville mais si toutefois vous n'avez pas reçu votre exemplaire, vous pouvez vous en procurer un gratuitement au bureau de la Ville. Ce livre demeurera une référence pour nous et les générations futures. Je vous invite donc tous et toutes à le lire et à conserver chez vous ces pages d'histoire.

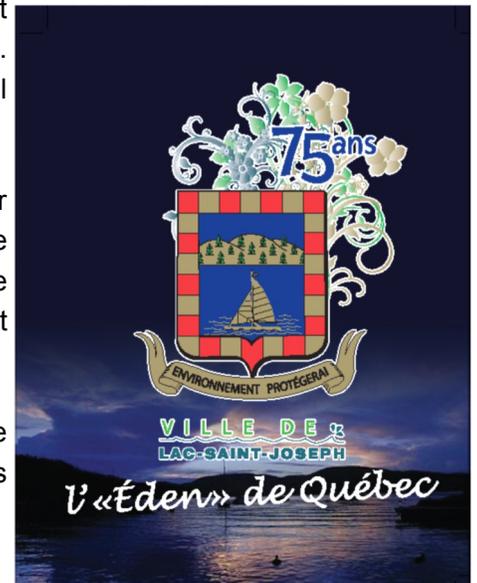
Comme vous avez pu le lire plus avant, il y a également un renouveau au sein du Conseil d'administration du Club Nautique St-Louis dont le Commodore est M. Éric Bilodeau. Je vous invite d'ailleurs à lire son article dans le présent journal.

J'ai participé à une rencontre avec la Sûreté du Québec et tous les directeurs généraux de la MRC de la Jacques-Cartier la semaine dernière afin d'uniformiser les règlements qui sont appliqués par la SQ. Parmi les nouveautés, nous devons procéder cette année à l'enregistrement des chiens qui devront obtenir une médaille comme dans toutes les villes de la MRC. Nous ferons les vérifications nécessaires à cet effet et dès l'été prochain, cette nouvelle réglementation sera applicable. Plusieurs modifications seront apportées et dès que nous aurons le règlement final uniformisé, nous vous en ferons part.

Enfin, le Souper des Résidents et les 6 à 8 du vendredi soir devraient se continuer durant la saison estivale. Mme Jocelyne Boivin, responsable de la culture, travaille également à l'organisation d'activités conviviales telles que concert, pièce de théâtre etc. Dès que des dates auront été arrêtées, un calendrier plus complet vous sera acheminé.

Comme vous pouvez le constater, même si nous ne sommes qu'une petite équipe à la Ville, nous travaillons fort pour vous rendre la vie agréable et faciliter les échanges et demeurons ouverts à toutes vos suggestions.

Virginie Viviers Directrice générale





GESTION MULTI-PRO

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

COMMERCIAL

RÉSIDENTIEL

INDUSTRIEL



QUI SOMMES NOUS ?

Gestion Multi Pro est une compagnie qui vous offre toujours plus. Une équipe dynamique et motivée toujours prête à relever de nouveaux défis, le souci du détail et de l'excellence est notre priorité dans vos projets et nous sommes passionnés.

SERVICES OFFERTS

- ✓ Construction
- ✓ Rénovation
- ✓ Projet clé en main
- ✓ Gérance de projet
- ✓ Location de main-d'œuvre
- ✓ Spécialiste en acoustique
- ✓ Plafond suspendu
- ✓ Gypse, joints et peinture
- ✓ Division métallique
- ✓ Revêtement souple
- ✓ Revêtement extérieur
- ✓ Rénovation après sinistre

**DE L'EXCAVATION À LA FINITION
CONTACTEZ - NOUS !**



Sylvain Ouellet
581-307-6858



Licence RBQ : 5742-0689-01



3909 Route Fossambault
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

WWW.GESTIONMULTIPRO.COM



Citoyens et citoyennes,

De nouveaux défis nous attendent encore cette année et c'est avec détermination que nous les entreprenons.

Plusieurs modifications à la réglementation ont été apportées au cours de l'année 2018 à la suite de plaintes ou de recommandations de citoyens et nous continuerons dans cette direction mais pour ce faire, nous avons besoin de votre collaboration.

Le Comité consultatif d'urbanisme se réunit une fois par mois lorsque nous recevons des demandes de dérogations mineures ou des modifications à apporter. Certains membres nous ayant quitté, nous avons des postes disponibles et si vous êtes intéressés à vous joindre à nous, vous voudrez bien communiquer avec Mme Viviers qui pourra vous informer du déroulement de nos rencontres.

Nous avons actualisé le Règlement de nuisances de sorte que les feux d'artifices sont maintenant interdits sur notre territoire et ce, afin d'éviter les dommages causés aux propriétés voisines mais surtout afin d'enrayer la possibilité de feux de forêt. Vous le savez tous, si un feu était allumé dans la forêt, plusieurs résidences pourraient en être affectées. De plus, la même interdiction est faite à Fossambault-sur-le-Lac et Ste-Catherine. Des modifications ont également été apportées quant à la luminosité et à la gestion des déchets.

Cette année, nous devons uniformiser notre réglementation avec toutes les villes de la MRC de la Jacques-Cartier puisque la Sûreté du Québec ne peut gérer des règlements différents pour chacune des villes. C'est pourquoi notre directrice générale participe à un Comité de sécurité civile avec la SQ et tous les directeurs généraux pour en arriver à un consensus pour l'application d'une réglementation uniforme.

Les temps changent et il faut s'adapter à toutes ces nouvelles technologies et évoluer pour faciliter la cohabitation de nos citoyens. Nous ne pouvons gérer les conflits entre voisins mais si nous pouvons modifier et assouplir la réglementation pour vivre en harmonie, vous devez nous en informer et nous étudierons les cas soumis.

Nous attendons vos commentaires et suggestions.



Claude Tessier,
Président du Comité consultatif d'urbanisme



Michel D'Amours
Courtier immobilier
Cell. : 418 265-8383


AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME
DE RE/MAX QUÉBEC INC.

325, rue Marais, Bureau 250
Québec QC G1M 3R3
Bur.: 418 683-9300 • Fax: 418 687-3629

**NOUVEAU
SITE INTERNET**



La nature pour vous

ESTHÉTIQUE ELECTROLYSE
MARLYNE DUCHESNE

À la fine pointe de la technologie
Soins personnalisés
Visagiste
Épilation définitive par ordinateur
Produits naturels

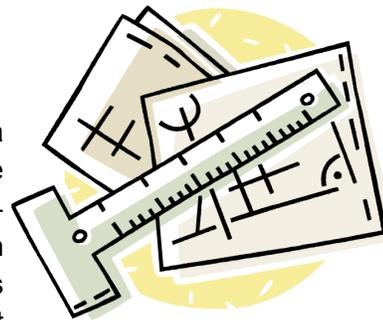
Sur rendez-vous
418 875 5514
Certificats cadeaux disponibles
<http://esthetiqueelectrolysemarlyneduchesne.com>

LA DÉROGATION MINEURE

Outil réglementaire souple, définitions et exemples

La dérogation mineure est un outil réglementaire régi par certaines balises et mis à la disposition du citoyen pour permettre un assouplissement justifié des règles d'urbanisme dans le but de réaliser un projet qui autrement ne pourrait se concrétiser. Elle permet également de rendre réputée conforme une construction existante érigée de bonne foi. En d'autres mots, elle permet de sortir de la grille réglementaire habituelle et favorise les projets créatifs et acceptables et la correction d'erreurs mineures passées. Il faut cependant comprendre que la dérogation mineure est une des dernières solutions envisageables dans le cas d'un nouveau projet de toute nature. La mise en place d'un projet conforme aux règlements demeure l'option première !



Quelques situations peuvent justifier, selon le cas et les circonstances, le dépôt d'une demande de dérogation mineure pour rendre conforme votre projet ou votre immeuble à la réglementation en vigueur:

- Avant d'exécuter vos travaux, lorsque tous les correctifs et modifications possibles au projet ont été examinées afin de le rendre conforme à la réglementation existante, le projet ne peut suivre les règlements municipaux.
- Régulariser une situation causée de bonne foi, avec preuve à l'appui d'un permis reçu, lorsqu'une contravention à la réglementation est constatée pendant ou après la réalisation des travaux;
- Rendre réputée conforme une construction existante et dérogoratoire lors d'une transaction immobilière et que toutes les avenues de mise aux normes ont été envisagées.
- La demande doit être mineure en considération de la norme visée et ne causer aucun préjudice au voisinage. En aucun cas, une dérogation mineure sera accordée sans justification valable, elle n'est également un moyen ;
- De répondre à la convenance et la volonté du requérant;
- De défier ou contourner la réglementation en vigueur;
- De régulariser une erreur survenue lors de travaux faits sans permis et sans autorisation ;
- De contourner le plan d'urbanisme et la réglementation de zonage ou de lotissement
- si celle-ci aurait pour effet de causer un préjudice aux propriétaires et immeubles voisins;

Le demandeur doit prouver que des inconvénients majeurs lui sont créés par la réglementation actuelle et qu'il lui est impossible de réaliser son projet autrement. Des documents peuvent être exigés pour l'étude de la demande comme des plans de construction, un certificat de localisation ou d'implantation signé par un arpenteur-géomètre, ou même les preuves que tous les autres moyens ont été envisagés. Il est à noter que des frais non remboursables de 200\$ sont exigés pour l'étude de la demande, en plus des frais variables de publication d'un avis public que doit assumer le requérant, généralement ces frais se situent aux alentours de 100 \$ à 200 \$. Pour toutes autres questions, n'hésitez pas à contacter le Service d'urbanisme au 418 875-3355.

Roxane Ouellet inspectrice municipale



TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY
S.E.N.C.R.L.

André Lemay
Avocat

Groupe Municipal • Environnement • Expropriation

Iberville Un, bureau 200, 1195, av. Lavigerie,
Québec, QC G1V 4N3

Téléphone: 418-658-9966 • Télécopieur: 418-656-6766
alemay@tremblaybois.qc.ca - www.tremblaybois.qc.ca



Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com

Cotiser à son REER ou à son CELI, c'est maintenant!



Prenez le temps de trouver
votre bonne combinaison d'épargne
dès aujourd'hui.

Date limite pour cotiser au REER : 1^{er} mars 2019
1 800 CAISSES | desjardins.com/reer-celi

 **Desjardins**
Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine



Chers amis,

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté le poste de Commodore pour l'année 2019. Je suis entouré d'une équipe exceptionnelle pour relever le défi et nous sommes déjà en pleine action pour préparer notre été.

En plus de continuer l'excellent travail des équipes précédentes, nous avons au menu de modifier, ajouter et bonifier certaines activités déjà proposées, à pratiquer dans un milieu rafraîchissant, encadré et sécuritaire.

Nous nous sommes adjoint les services d'accompagnement de l'unité des sports et loisirs de la Capitale-Nationale pour profiter de ressources spécialisées dans le domaine des camps de jour. Nous profiterons de leur expérience sur plusieurs aspects de la gestion d'organismes comme notre Club.

Le Club Nautique St-Louis c'est 68 ans à faire profiter aux jeunes et moins jeunes des activités nautiques et terrestres du lac Saint-Joseph.

Le Club Nautique St-Louis c'est pour vous, vos familles et vos amis. Venez en profiter!

Eric Bilodeau, Commodore

CNSL

OFFRES D'EMPLOI

Club nautique St-Louis

Vous désirez faire partie d'une équipe dynamique dans un environnement des plus agréables, venez vous joindre à nous.

Nous sommes à la recherche de plusieurs personnes pour la saison estivale soit:

- **MONITEURS / MONITRICES**
- **UN MONITEUR CHEF**
- **UN COORDONNATEUR**

Si vous êtes intéressés, veuillez postuler via en ligne sur notre site internet sous l'onglet équipe :

<http://clubnautiquestlouis.com/equipe/joindre-notre-equipe>

Au plaisir de vous rencontrer!

- *Eric Bilodeau*

INSCRIPTIONS

EN LIGNE À PARTIR DU 15 MARS 2019

www.clubnautiquestlouis.com/inscription



LA NÉCROLOGIE



MME ALMA THÉBERGE (1926-2018)

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de notre mère Alma Roy Théberge, en douceur et entourée de sa famille, le 15 décembre à l'âge de 92 ans. Elle était une mère, une grand-mère, une arrière-grand-mère, une belle-mère et une amie dont tous se souviendront avec amour. Accueillante, généreuse, attachante et curieuse d'apprendre, elle aimait la vie et partageait de grand cœur. Sa porte était ouverte à tous. Nous continuerons à cultiver le jardin qu'elle a semé et à perpétuer son souvenir. Elle est allée rejoindre son mari Alcide, son petit-fils François-Xavier Théberge et son arrière-petit-fils Léo B.Côté, qui lui ont ouvert grand les bras. Aimante et d'une grande bonté, sa grande famille comptait beaucoup pour elle. Ses enfants : Odette, Rémi (Isabelle Brabant), Nelson (Marie-Reine Liboiron), Carole (Yvan Côté), Renée (Alain Lafleur), Nathalie et Benoit (Marie-France Bélisle). Ses petits-enfants et leur famille, ses grandes amies, ses parents, ses frères, ses sœurs. Le service religieux a été célébré le vendredi 28 décembre à l'église Notre-Dame (paroisse Saint-Joseph-de-Lévis), à Lévis.



MME MICHÈLE DE LAUNIÈRE (1953-2019)

À son domicile, le 1er janvier 2019, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Michèle de Launière, conjointe de monsieur Michel LaHaye, fille de feu dame Edith Audet et de feu monsieur Charles-Auguste de Launière. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Elle a été confiée à la Résidence Funéraire Réjean Hamel Inc. pour crémation. Elle laisse dans le deuil son conjoint : Michel LaHaye; ses enfants : Jean-Sébastien Sheedy (Annie Giroux), Nancy Sheedy (André Bouchard); sa sœur : feu France de Launière; sa filleule : Annie Poulin (Louis Drolet); son filleul : Christian Lévesque; son neveu : Jean-François Poulin (Karine Morneau); sa nièce : Geneviève Poulin (Eric Gauthier), ainsi que leurs enfants : Léa, Julien, Charles, Manu, Justine, Anne-Frédérique. Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille LaHaye, de nombreux oncles et tantes des familles de Launière et Audet, plusieurs cousins, cousines et ami (es). Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Fondation du CHU de Québec (Hôpital Saint-François d'Assise),



MME CLORINDE DESJARDINS (NÉE LEMIEUX) 1922-2019

Aux Jardins du Haut-St-Laurent, le 9 janvier 2019, à l'âge de 96 ans, est décédée madame Clorinde Lemieux, épouse de feu monsieur Louis Desjardins. Elle demeurait à Québec.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Louise (Peter Kuhn), Marc, Paul (Johanne Turcotte); dix petits-enfants : Mathieu, Sarah, Élizabeth, Naomi, Jonathan, Benjamin, Ruth, Timothy, Samuel et Andrew; trois arrière-petits-enfants : Shay, Rowan, Olivier; sa sœur Colette (Yves Pinard); ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tous les intervenants qui ont accompagné Clorinde au cours des dernières années.



DR FERNAND LABRIE (1937-2019)

À l'Hôpital Laval (IUCPQ), le 16 janvier 2019, à l'âge de 81 ans, est décédé, entouré des siens, monsieur Fernand Labrie, époux de madame Nicole Cantin. Il demeurait à Québec.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Nicole Cantin, ses enfants : Claude (Katherine Grondin), Pierre (Josée Miville Deschênes), Feu Danielle (René Roy), Anne (Nicolas Bilodeau), Isabelle (Philippe Gaudreau); ses petits-enfants: Thomas (Silvia), Antoine (Isa-Marie), Maude, William, Florence, Victoria, Rachel, Olivier (Sarah-Maude), Charles, Sébastien, Camille, Emma, Charlotte, Raoul, Lou et Léon; son arrière-petite-fille Emma; ses soeurs et frères: Marcel (Bruna Boilard), Eugène (Claire Légaré), Cécile (Jules Goffinet), Robert (Nathalie Auclair), Jean; les membres de sa belle-famille Cantin: Feu Henri (Lucille), André (Antoinette Vigneau), Gilles (Denise Paquet), Micheline, Jacques (Lisette Baillargeon), Simon (Susan Lamarche), Geneviève (Denis Boissinot); ainsi que de nombreux neveux, nièces, ami(e)s et collègues de travail.

La famille aimerait remercier l'équipe médicale et le personnel du CLSC Orléans (Beaupré), des soins intensifs de l'Hôtel-Dieu-de-Québec et des soins intensifs coronariens de l'IUCPQ.



Les entreprises
Jean Boilard inc.
Tirage de joints



R.B.Q. : 2952-7751-51

Jean Boilard
418 955-9549
jeanboilard03@hotmail.com

327, Chemin du Croissant, Lac-Saint-Joseph (Québec) G3N 2L5

Nicolas Gosselin 
Arboriculteur et élagueur diplômé

- Élagage et émondage
- Abattage
- Taille de haie
- Fertilisation

tél.: 418-875-0176
cell.: 418-559-5690

Estimation gratuite

Les Turbos sont arrivés chez



RENEGADE® ENDURO™

Sur les sentiers battus ou hors-piste, le Renegade Enduro 900 ACE™ Turbo est le véhicule idéal. Équipé pour l'exploration tout-terrain, il vous mènera toujours à destination, en tout temps et à votre façon.

DION MOTO ST-RAYMOND

C'EST TELLEMENT ski-doo

dionmoto.com
418 337-2776
840, Côte Joyeuse

ski-doo  *MC, et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

CALENDRIER DES COLLECTES

2019



Calendrier des collectes
Lac Saint-Joseph

2019

Janvier							Février							Mars							Avril						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5						1	2						1	2		1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				

Mai							Juin							Juillet							Août						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4							1		1	2	3	4	5	6					1	2	3
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5					1	2	1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
29	30						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	29	30	31				



laregieverte.ca

Tél. : 418 876-2714
Sans frais : 1 866 760-2714

- Sapins de Noël
- Déchets
- Matières organiques
- Herbes et feuilles
- Matières recyclables
- Encombrants (gros rebuts)

NOTES IMPORTANTES :

- La collecte des déchets du 22 avril est reportée au 23 avril.
- La collecte des déchets du 20 mai est reportée au 21 mai.
- La collecte des déchets du 1^{er} juillet est reportée au 2 juillet.

ERRATUM

Les collectes des encombrants ont été déplacées au 7 juin et au 18 septembre 2018.

GUIDE PRATIQUE

POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS



Distance entre le trottoir et les bacs ou entre les bacs et autres obstacles (exemple : Balises de déneigement, boîte aux lettres ou clôtures)

50 CM (20 PO)

Ne jamais placer vos bacs roulants sur le trottoir ou dans la rue. Cela peut nuire au déneigement et à la circulation.

Disposer les bacs de chaque côté de l'entrée. Les roues et poignées doivent être orientées vers votre domicile.

Visitez **laregieverte.ca**
Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf



ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE



WWW.VILLELACSTJOSEPH.COM

COMMENT S'ABONNER À L'INFOLETTRE ?

1. Allez directement sur le site de la Ville de Lac-Saint-Joseph :
www.villelacstjoseph.com
2. Allez dans l'onglet «Infolettre» ou au bas de la page d'accueil.
3. Entrez votre Nom, Prénom et courriel.
4. Vous recevrez un courriel de confirmation dans votre boîte courriel.
5. Vous devez aller confirmer votre inscription à la liste d'envoi.
6. Ensuite vous serez inscrit à l'infolettre.

Quelle est la différence entre un courriel et une infolettre ?

Un courriel est une communication attendue

L'e-mail a pour objectif de maintenir une saine relation avec des contacts existants, qui s'attendent à recevoir des communications de votre part. Par exemple :

- Répondre à une question;
- Entretenir les relations avec les partenaires;
- Transmettre de la documentation...

Une infolettre est une communication imprévue

Une infolettre est envoyée aux abonnés inscrits à une liste de diffusion qui ont accepté de recevoir :

- Des offres promotionnelles;
- De l'information relative à vos produits et services;
- Des nouvelles de votre entreprise ou domaine d'affaires;
- Des communiqués, événements;
- Confidentialité des courriels.



facebook



Soyez les premiers informés !

- 95 PERSONNES AIMENT LA PAGE

- 113 PERSONNES LA SUIVENT

Petites annonces

**DÉPOSER VOTRE ANNONCE
GRATUITEMENT !**



À Fossambault-sur-le-Lac

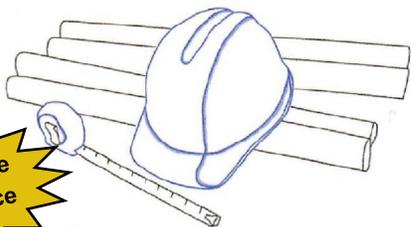
*Au centre communautaire du
Domaine de la Rivière-aux-Pins.*

Tous les vendredis soirs à 19h00

Les prix varient selon l'assistance puisque
tous les profits sont redistribués.



SERVICES TECHNIQUES JS



Surveillance
de résidence

**DÉNEIGEMENT DE TOITURE
TRAVAUX DIVERS**



418.998.8993



JEAN.SEBASTIEN.SHEEDY@GMAIL.COM

RÉSIDENT DE LA VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Licence d'entrepreneur Général:

- Travaux d'entretien divers;
- Menuiserie;
- Installation de plancher de bois;
- Plafond suspendu;
- Peinture;
- Aménagement extérieur;
- Déneigement;
- **Surveillance de résidence**

TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca



Dre Isabelle Baillargeon
ORTHODONTISTE

www.drebaillargeon.com

www.facebook.com/dreisabellebaillargeon

7185, Boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec) G1H 3E3
Tél. : 418-628-0966
Télec. : 418-628-0424





CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DATE	ACTIVITÉS	LIEUX
18 février 2019	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
18 mars 2019	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
15 avril 2019	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
21 avril 2019	PÂQUES	
Mardi 21 mai 2019	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay

Organismes hors territoire

APPELSJ	418 522-0664
Bibliothèque Anne-Hébert	418-875-4758
CBJC	418 875-1120
Cercle des Fermières	418 875-3368
Chevaliers de Colomb	418 875-1119
Clinique médicale Ste-Catherine	418-875-0600
Club l'Age d'Or	418 875-3410
Club de motoneige	418 875-2650
Comité d'aide aux malades et à la mortalité	418 875-3364
Corp. Artiste et artisans de la J-C	418 875-3701
Popote Multi-services	418 845-3081
Société piste Jacques-Cartier/ Portneuf	418 337-7525

JOYEUSE
SAINT
VALENTIN



Michel Croteau
Maire de
Lac-Saint-Joseph

Yvan Duval

District #1
Nos. civiques
2 à 134



Jacques Tessier
District #2
Nos. civiques
134 à 262

Jean-Sébastien Sheedy

District #3
Nos. civiques
264 à 389



Jocelyne Boivin
District #4
Nos. civiques
390 à 522

Claude Tessier

District #5
Nos. civiques
524 à 888



Clément Gignac
District #6
Nos. Civiques
890 à 1075

SPA DUCHESNAY



L'ART DE LA RELAXATION

Faites escale au Spa Duchesnay, ce site rénové où vous pourrez vivre une expérience en toute intimité dans la plus belle nature.

MASSOTHÉRAPIE | BAINS NORDIQUES | SAUNA

ACCÈS AUX BAINS - seulement 29 \$* /adulte

Accès aux familles offert tous les jours, de 9 h à 12 h.

SOINS EN MASSOTHÉRAPIE - à partir de 90 \$* /personne (60 min.)

* Prix valides du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019. Taxes en sus.

Photo : Jonathan Robert